

Peste porcine africaine

Une campagne de communication pour sensibiliser éleveurs, chasseurs et voyageurs aux bons gestes de prévention.

Maladie virale mortelle pour les porcs et les sangliers, mais sans danger pour l'Homme, la peste porcine africaine (PPA) connaît depuis plus de 3 ans une dynamique de développement inquiétante en Europe.

Présente dans la faune sauvage et dans certains élevages d'Europe de l'Est depuis 2014, la maladie s'est installée depuis un an dans la partie orientale de l'Allemagne après avoir touché la Belgique en 2018.

Si la France est aujourd'hui indemne de la maladie, la facilité du virus à se diffuser géographiquement fait peser une menace permanente sur les populations de sangliers et de porcs, ainsi que sur les

filiales économiques françaises.

Afin d'écartier toute contamination des populations porcines françaises, les voyageurs sont donc encouragés à limiter les contacts avec des porcs et à ne pas transporter des produits contenant du porc (hormis après déclaration préalable des produits auprès des autorités de transports).

L'apparition du virus entraînerait en effet la fermeture de marchés d'exportation vers les pays tiers pour les porcs et les produits porcins français.

Maintenir notre pays indemne de la maladie est donc primordial.

Pour en savoir plus sur la campagne : site internet Peste Porcine Africaine (PPA) : agir pour prévenir.

*(Communiqué :
Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation)*